

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
Orientation n° 1 : Maintenir et optimiser les services existants.					
1	Maintenir, actualiser et optimiser les services de GMR existants.	MRC	En continu	Réalisé	L'intégralité des services existants a été maintenue.
2	Adapter les règlements d'urbanisme pour assujettir les propriétaires d'immeubles commerciaux ou résidentiels à prévoir les espaces nécessaires pour l'installation d'équipements en vue de la gestion des matières résiduelles (collecte à 3 voies).	MRC/ Municipalités	2024	s.o.	
3	Évaluer les options pour augmenter la récupération des matières recyclables et des RDD sur les chantiers de construction.	MRC	2027 à 2029	s.o.	
4	Instaurer des collectes itinérantes ou des points de dépôt supplémentaires pour recueillir des matières acceptées aux écocentres, notamment les RDD et les appareils électroniques.	MRC/ Municipalités	2024	s.o.	
5	Examiner les options permettant d'améliorer l'expérience client aux écocentres (ex. : diminuer le temps d'attente, faciliter l'accès, fournir des contenants intérieurs, etc.).	COGEMRHY	2023 à 2024	En cours	La COGEMRHY a débuté la conception d'un logiciel de gestion des accès permettant d'augmenter la fluidité à l'accueil des écocentres et la compilation des données relatives aux visites.
6	Évaluer la possibilité d'optimiser la fréquence de la collecte des matières organiques afin de favoriser la participation et limiter les transports.	MRC	2022 à 2024	En cours	L'analyse des différents scénarios a été achevée en 2022. L'intégration des nouvelles fréquences pour les matières organiques s'effectuera dans le cadre du prochain contrat de collecte débutant en 2024, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Résidentiel : 40 collectes/an; • ICI : 52 collectes/an.
7	Évaluer la possibilité de diminuer la fréquence de la collecte des ordures ou d'instaurer une tarification incitative.	MRC	2022 à 2024	En cours	L'analyse des différents scénarios a été achevée en 2022. L'intégration de la nouvelle fréquence pour les ordures sera mise en place en 2026 dans le cadre du prochain contrat de collecte, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • 12 collectes/an pour les immeubles desservis par bac roulant; • 26 collectes/an pour les immeubles desservis par conteneur.

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
8	Optimiser et faciliter la gestion des matières résiduelles dans les cœurs urbanisés (ex. : centre-ville).	MRC/ Municipalités	2023	En cours	L'analyse des différents scénarios a été achevée en 2023. Les nouvelles modalités de collecte au centre-ville de Granby seront déployées en 2024 et permettront l'implantation de la collecte des matières organiques dans ce secteur.
Orientation n° 2 : Accompagner, informer et sensibiliser sur la gestion des matières résiduelles et sur le principe des 3RV-E.					
9	Élaborer un plan de communication spécifique au présent PGMR.	MRC	2022	Réalisé	La MRC met en place un plan de communication spécifique pour chaque projet en gestion des matières résiduelles déployé.
10	Transmettre de l'information sur la gestion des matières résiduelles à tous les types de clientèle.	MRC/ Municipalités	En continu	Réalisé	Des articles, des textes et du matériel communicationnel sont fournis aux municipalités sur une base mensuelle pour les infolettres, bulletins municipaux, panneaux d'affichage numérique et médias sociaux. De plus, la MRC maintient à jour son site GENEDEJETER.COM dédié à la gestion des matières résiduelles et elle publie une infolettre GMR à quelques reprises dans l'année.
11	Développer et promouvoir des capsules vidéos illustrant le chemin des matières résiduelles.	MRC/ Municipalités	2023	Reporté	
12	S'assurer que de l'information sur les services GMR est transmise à tous les nouveaux arrivants sur le territoire.	MRC/ Municipalités	2026	s.o.	
13	Organiser ou promouvoir les visites d'installations de GMR : centre de tri, plateforme de compostage, lieu d'enfouissement technique et écocentres.	MRC	En continu	Réalisé	Une visite d'un lieu d'enfouissement a été offerte aux citoyens par la MRC en 2023.
14	Tenir des ateliers d'information et de sensibilisation en GMR.	MRC	En continu	Réalisé	Le Service de gestion des matières résiduelles de la MRC a mené plusieurs activités de sensibilisation en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers dans 10 classes du primaire pour le Jour de la Terre; • Formation aux étudiants du CÉGEP de Granby sur la gestion des CRD; • Séance d'information auprès de l'organisme l'CEil; • Participation de Synergie Haute-Yamaska aux Rendez-vous climat et #JSE; • Organisation de la matinée "Industrie du plastique en transition 2023"; • Formation sur l'économie circulaire, l'approvisionnement responsable, l'écoconception et le développement durable offerte à 8 cohortes de futurs entrepreneurs via le CAE; • Kiosque GMR lors de l'évènements Waterloo Vert.

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
15	Lancer un défi relié aux 3RV dans les écoles.	MRC	2025 et 2029	s.o.	
16	Maintenir, bonifier et mettre à jour une trousse pédagogique numérique.	MRC	En continu	Réalisé	La trousse éducative virtuelle Bien jeter, c'est bien joué! a été lancée le 9 février 2023. Destinée aux enfants d'âge primaire, la trousse propose une foule d'activités ludiques à faire à la maison ou en classe : jeux interactifs, ateliers de bricolages, vidéos, etc.
17	Bonifier la boîte à outils disponible aux ICI pour la GMR.	MRC	2022 à 2024	Réalisé	Des guides destinés aux ICI sont joints à la boîte à outils numériques, notamment pour l'implantation de la collecte des matières organiques (RECYC-QUÉBEC) et des événements écoresponsables (MRC). Du matériel imprimable ainsi qu'une section sur le service d'accompagnement offert aux ICI sont également ajoutés.
18	Offrir un accompagnement personnalisé dans les ICI pour favoriser l'implantation de meilleures pratiques et soutenir la mise en place de contenants de tri.	MRC	En continu	Réalisé	La MRC offre un service d'accompagnement gratuit et sur demande en gestion des matières résiduelles aux ICI de son territoire. Ce service est adapté, au besoin, et peut notamment se traduire par un diagnostic en entreprise, une formation aux employés, une analyse des besoins en équipement et conseils pour l'implantation d'une nouvelle voie de collecte.
19	Sensibiliser les ICI face à une utilisation écoresponsable des emballages.	MRC	2027	s.o.	
20	Diffuser auprès des ICI les modalités d'accès aux écocentres ainsi que les services offerts.	MRC	2024	s.o.	
21	Évaluer les options pour implanter une certification régionale pour les ICI ayant une saine gestion de matières résiduelles ou promouvoir des certifications existantes.	MRC	2026	s.o.	
22	Faire rayonner les réalisations des ICI en lien avec la gestion des matières résiduelles.	MRC	En continu	Réalisé	Dans le cadre du Gala Distinction Desjardins de la Chambre de commerce et de l'industrie Haute-Yamaska (édition 2022), la MRC a remis le prix « Saine gestion des matières résiduelles » afin de reconnaître les efforts faits d'une organisation, en ce qui a trait à la gestion de ses matières résiduelles. En 2023, la MRC a reporté cette action et compte relancer une initiative en 2024.
23	Faire une campagne de sensibilisation sur la récupération en dehors de la maison.	MRC/ Municipalités	2028	s.o.	

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
Orientation no 3 : Encourager les gestes de réduction à la source, le réemploi et les achats écoresponsables.					
24	Sensibiliser les différents générateurs au gaspillage alimentaire (commerces alimentaires, hôtellerie, restauration, etc.). Promouvoir les solutions existantes et soutenir les initiatives de dons alimentaires.	MRC	2028	s.o.	
25	Encourager la réduction de la distribution de circulaires et de publicités en format papier et réduire au minimum le matériel imprimé par la MRC et les municipalités.	MRC/ Municipalités	En continu	En cours	Effort continu au sein de la MRC pour limiter au minimum le matériel imprimé.
26	Promouvoir l'optimisation des programmes de subvention pour l'achat de produits réutilisables	Municipalités	2023	Reporté	
27	Promouvoir l'utilisation de contenants réutilisables auprès des restaurateurs.	MRC	2026	s.o.	
28	Sensibiliser à la reconnaissance des emballages écoresponsables lors du magasinage.	MRC	2027	s.o.	
29	Créer ou diffuser un répertoire d'entreprises sur le territoire qui œuvrent dans l'un ou l'autre des domaines des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation), incluant les commerces acceptant les contenants réutilisables.	MRC	2026	s.o.	
30	Étudier la possibilité de bannir certains objets en plastique à usage unique.	MRC/ Municipalités	2025 à 2027	s.o.	
31	Faire un appel de projets auprès des organismes afin de favoriser des projets d'économie de partage (atelier de réparation, boutique de prêt d'articles de sport, de jouets, d'outils, etc.).	MRC	2027	s.o.	

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
Orientation n° 4 : S'assurer de la gestion des matières organiques pour tous les secteurs et de la qualité de la matière.					
32	Réaliser un suivi des collectes des matières organiques auprès du secteur résidentiel et des ICI afin de connaître la participation et identifier les comportements à améliorer.	MRC	2028	s.o.	
33	Sensibiliser sur la bonne utilisation du bac brun permettant de produire un compost de qualité.	MRC	2029	s.o.	
34	Promouvoir l'utilisation du compost produit par la collecte des matières organiques auprès des municipalités et par des distributions aux citoyens.	MRC/ Municipalités	En continu	Réalisé	Un total de 640 tonnes de compost fut distribué aux citoyens du territoire en 2023, en plus du tonnage utilisé par les municipalités dans leurs propres opérations.
35	Interdire les matières organiques dans la collecte des ordures (résidus alimentaires et résidus verts).	MRC	2027	s.o.	
36	Déployer une collecte des matières organiques adaptée dans les immeubles de 7 logements et plus.	MRC	2022-2023 (analyse) 2024 (réalisation)	En cours	L'analyse des différents scénarios a été achevée en 2022. Le déploiement de la collecte à ces clientèles s'effectuera par phases au cours de l'année 2024 (ICI) et 2025 (multilogements).
37	S'assurer que tous les ICI bénéficient d'une collecte des matières organiques, municipale ou privée.	MRC			
38	Étudier la possibilité de mettre en valeur les résidus végétaux d'espèces exotiques envahissantes.	MRC/ Municipalités	2026	s.o.	
Orientation no 5 : Augmenter la qualité et la performance de récupération des matières recyclables.					
39	Faire un suivi de collecte ou une caractérisation des ordures afin de s'assurer du respect de la réglementation et de connaître les matières valorisables les plus couramment jetées.	MRC	2027	s.o.	
40	Réaliser une campagne de sensibilisation pour la qualité des matières recyclables.	MRC	2022	Réalisé	La MRC a lancé, au cours de 2022, la campagne <i>Tu veux un beau et bon bac</i> , en collaboration avec la MRC Brome-Missisquoi. Cette offensive de communication, lancée dans les journaux locaux sur plusieurs canaux de webtélé, sur les réseaux sociaux et faisant l'objet d'une campagne promotionnelle sur le Web, portait sur l'importance de bien trier les matières recyclables et sur la simplicité de ce geste.

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
Orientation n° 6 : Améliorer la valorisation et le réemploi des résidus de CRD et des encombrants.					
41	Mettre en place un programme incitatif à la rénovation durable pour la gestion des résidus de CRD lors de la délivrance des permis de construction.	Municipalités	2026	s.o.	
42	Ajouter des obligations de récupération des résidus de CRD, notamment les agrégats, sur les chantiers municipaux.	Municipalités	2025	s.o.	
43	Responsabiliser les entreprises et les citoyens sur la gestion de leurs résidus de CRD à l'aide d'outils de communication.	MRC	2025	s.o.	
44	Optimiser les filières de valorisation des matières recueillies aux écocentres et favoriser la hiérarchie du 3RV.	COGEMRHY	En continu	Réalisé	Les écocentres maintiennent la recherche et restent à l'affut de possibilités pour les matières pouvant être triées à la source ou celles n'ayant pas de débouchés.
45	Optimiser l'Espace du réemploi, notamment au niveau des matériaux de construction et du bois dans les écocentres.	MRC/ COGEMRHY	En continu	Réalisé	Au cours des dernières années, l'Espace du réemploi a connu une expansion sans précédent. Près de 35 000 objets, équivalant à 88 tonnes de matières, bénéficient d'une 2 ^e vie annuellement. Parmi ces matières, une grande quantité de bois propre et de matériaux de construction furent écoulés.
46	Évaluer les possibilités permettant d'augmenter la réutilisation des encombrants valorisables.	MRC	2025	s.o.	
Orientation n° 7 : Favoriser l'économie circulaire sur le territoire.					
47	Favoriser l'adoption de politiques d'approvisionnement écoresponsable et de gestion des matières résiduelles dans les municipalités et les ICI.	MRC/ Municipalités	2022 à 2023	Réalisé	La MRC a adopté sa première politique d'achat responsable en 2023. En parallèle, via Synergie Haute-Yamaska, la MRC a développé le guide Amorcer une démarche d'approvisionnement responsable en entreprise . Une formation sur l'approvisionnement responsable a également été offerte aux organismes municipaux du territoire.
48	Sensibiliser à l'élimination des invendus dans les commerces et les industries et rechercher des débouchés pour ces matières (réemploi ou valorisation).	MRC	2024 à 2029	s.o.	

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
49	Pérenniser le projet de symbiose industrielle Synergie Haute-Yamaska et favoriser les maillages entre entreprises pour l'échange de matières résiduelles.	MRC	En continu	En cours	Le projet de Synergie Haute-Yamaska a permis la réalisation de 36 maillages depuis son début en 2021. Pour l'année 2023, ce sont 5 095 tonnes de matières qui ont été échangées par les 118 entreprises participantes. De plus, 3 événements de réseautage et 5 formations en économie circulaire ont été offerts.
50	Encourager la mutualisation des gisements de matières dans les ICI afin de favoriser les services de valorisation regroupés.	MRC	2024 à 2029	s.o.	
Orientation n° 8 : Optimiser les pratiques en GMR dans les services municipaux et la récupération hors foyer.					
51	Interdire la vente et la distribution de bouteilles d'eau à usage unique dans les bâtiments et événements municipaux, et favoriser l'installation des fontaines d'eau.	Municipalités	2028	s.o.	
52	Favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable et le tri des matières dans toutes les salles communautaires du territoire.	MRC/ Municipalités	2029	s.o.	
53	Encourager et accompagner les municipalités dans l'acquisition, la location ou la mise à disposition de matériel réutilisable pour les rassemblements et les événements.	MRC/ Municipalités	2029	s.o.	
54	Maintenir la valorisation des boues de fosses septiques et des stations d'épuration des eaux municipales.	Municipalités	En continu	Réalisé	
55	S'assurer que les municipalités autorisent le stockage et l'épandage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole.	Municipalités	En continu	Réalisé	
56	Soutenir et accompagner les municipalités dans l'obtention de la reconnaissance ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC pour tous les hôtels de ville, mairies et autres bâtiments municipaux du territoire.	Municipalités	En continu	En cours	La MRC a procédé en 2023 au renouvellement de son attestation ICI on recycle + pour ses bureaux administratifs. Elle a obtenu, en juin 2023, le niveau ÉLITE , soit le plus haut niveau de reconnaissance du programme.

N°	Mesure	Responsable/ collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaires
57	Obliger la récupération des matières recyclables et organiques lors des événements publics sur le territoire et accompagner les organisateurs.	MRC/ Municipalités	2025	s.o.	En 2022, la MRC a produit et diffusé le Guide de l'évènement écoresponsable – pour une saine gestion des matières résiduelles .
58	Accompagner les municipalités dans l'optimisation des équipements de récupération à plusieurs voies dans les lieux publics (matières organiques, matières recyclables, contenants consignés et ordures) et de leur signalisation.	MRC/ Municipalités	2028	s.o.	
Mesures de suivi					
59	Maintenir le comité de suivi du PGMR.	MRC	En continu	Réalisé	Un rencontre du comité de suivi a eu lieu en 2023.
60	Maintenir la réalisation et la diffusion d'un bilan annuel de gestion des matières résiduelles, incluant un état d'avancement de la mise en œuvre du PGMR.	MRC	En continu	Réalisé	Le Bilan GMR 2022 a été dévoilé publiquement et mis en ligne sur le site Web de la MRC en juillet 2023.
61	Réaliser et transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) un rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR obligatoire dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.	MRC	En continu	Réalisé	Le rapport de suivi a été transmis au MELCC et mis en ligne sur le site Web de la MRC.